



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



11083730

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 24 MAI 2011

Greffe
Le greffier en chef,

N° d'entreprise : 475987215
Dénomination : ALLONS EN VENT
(en entier)

Forme juridique : SCRL

Siège : 26 rue Basse 5560 MESNIL EGLISE

Objet de l'acte : DEMISSION ADMINISTRATEURS ET NOUVEAUX MANDATS

D'une procès verbal d'assemblée générale extraordinaire datée du 14 mai 2011, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

A- D'accepter les démissions des administrateurs suivants, à savoir :

1. Madame Nicole CODUYS, née à Ixelles, le seize novembre mil neuf cent cinquante-trois, domiciliée 5, rue du petit bois à 5560 HOUYET, section de Finnevaux, en qualité d'administrateurs et ce à dater du 31 décembre 2010.
2. Monsieur **André LOUTE**, né à Uccle, le douze juin mil neuf cent cinquante-deux, domicilié 19, rue du village à 5560 HOUYET, section de Finnevaux, en qualité d'administrateurs et ce à dater du 31 décembre 2010.
3. Monsieur **Claude LAURENT**, né à Givet (France) le seize août mil neuf cent cinquante-cinq, domicilié à 5560 HOUYET, section de FINNEVAUX, rue du Hié, 3., en qualité d'administrateurs et ce à dater du 31 décembre 2010.
4. Monsieur **Paul HANSQUINE**, né à Schaerbeek, le vingt deux décembre mil neuf cent quarante neuf, domicilié 147 avenue Paul Deschanel, 1030 Bruxelles, en qualité d'administrateur et ce à dater du 11 février 2007.

B- De nommer en qualité d'administrateurs

1. Monsieur **Lionel VAN RILLAER**
né à Etterbeek le 6 août 1973
domicilié rue de Middelbourg 33 – 1170 Bruxelles
2. Monsieur **Lionel PONCIN**
né à Bruxelles le 25 décembre 1984
domicilié Avenue de Koekelberg, 47 - 1082 Berchem St Agate
3. Monsieur **Jonathan LISEIN**
né à Uccle le 6 février 1987
domicilié rue Auguste Delporte n° 32 – 1050 Bruxelles

Déposé en même temps que la copie conforme du procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2011.

Bernard Delville Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature